

# DETR

## Dirigeant d'Entreprise des Territoires Ruraux



### > PUBLICS :

- Avoir un niveau de formation équivalent au niveau IV.
- Minimum 18 ans.
- Avoir un projet professionnel en milieu rural.

### > OBJECTIFS :

#### Devenir chef d'entreprise en milieu rural :

- Maîtriser la coordination, la conduite durable et le développement de l'entreprise.
- Développer l'entreprenariat et le pilotage stratégique de l'entreprise.

### > MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

#### Une méthode pédagogique active :

- Projet Professionnel au cœur de la Formation.
- Mise en Action.
- Implication de Professionnels dans la Formation.

#### Un accompagnement personnalisé :

- Suivi et lien avec l'employeur.
- Tutorats.
- Bilans individuels.

## Les du programme

- Le titre RNCP «DETR» est un titre certifié de niveau III (arrêté du 26 septembre 2016 - JO 04/10/2016) vous permettra de piloter votre reconversion professionnelle ou d'approfondir vos compétences.

### > DURÉE :

#### Formation continue :

- 10 mois (soit 497 heures) en centre de formation.
- 21 semaines en entreprise dans les territoires ruraux.
- VAE : parcours personnalisé.



### > TARIF 2019

- 6 620€ T.T.C. par participant.



## PROGRAMME

### UF 1 : Coordonner, conduire et développer durablement les activités de l'entreprise :

- Définir la gamme des produits et services et leur prix.
- Répondre à la demande du client (cahier des charges, appels d'offre ...).
- Déterminer des choix techniques, les processus qualité.
- Maîtriser la stratégie commerciale : clientèle visée, distribution, argumentaire.
- Choisir les prestataires et les fournisseurs.
- Planifier et suivre l'activité.
- Choisir des outils de gestion.
- Organiser la facturation et le recouvrement.
- Planifier les obligations administratives.

### UF 2 : Entreprendre et piloter de façon stratégique :

- Prendre en compte le contexte, la conjoncture et les évolutions du marché.
- Réaliser la veille technique, juridique et commerciale.
- Analyser les points forts et points faibles de l'entreprise.
- Formuler un diagnostic.
- Élaborer des scénarii prospectifs.
- Concevoir et conduire un projet stratégique de création/reprise d'entreprise.
- Développer une activité nouvelle ou adapter l'activité existante.
- Réaliser le recrutement et animer l'équipe autour d'un projet.
- Respecter le droit et la législation.
- Construire et entretenir des réseaux socio-professionnels.

 Cycle de formation professionnelle continue.

 **Lieu**  
INSTITUT MESLAY  
(Montaigu - Vendée)

 02 51 48 84 84 (Accueil)

 [contact@meslay.org](mailto:contact@meslay.org)

 **Démarrage de la nouvelle promotion :**  
23 septembre 2019

 Responsable de formation :  
**M. Denis EGRON**  
Assistante de formation :  
**Mme Angéline TATIN**  
 02 51 48 84 83